



Critères d'évaluation lors de la présentation par l'entrepreneur

SECTION 1 PROFIL ENTREPRENEURIAL	1.1. L'entrepreneur (l'équipe entrepreneuriale) est motivé(e) par son projet d'affaires (dynamisme).	___/10
	1.2. L'entrepreneur (l'équipe entrepreneuriale) possède la formation et/ou l'expérience nécessaires pour exécuter efficacement des tâches d'entrepreneur (les forces et faiblesses de l'entrepreneur (l'équipe) sont identifiées) (adéquation entre l'expérience, la formation et le projet d'entreprise).	___/10
	1.3. L'entrepreneur (l'équipe entrepreneuriale) semble avoir une vision à long terme du développement de son entreprise.	___/10
	Total	___/30
SECTION 2 QUALITÉ DE LA PRÉSENTATION	2.1. L'entrepreneur (l'équipe) s'exprime clairement (langage soigné).	___/5
	2.2. L'entrepreneur (l'équipe) sait vulgariser les éléments plus complexes de son projet.	___/5
	2.3. L'entrepreneur (l'équipe) est concis et clair dans le résumé de son projet d'entreprise.	___/5
	Total	___/15
SECTION 3 APPRÉCIATION GLOBALE DU PROJET	3.1. Le juré peut accorder à l'entrepreneur (l'équipe) un <u>maximum de 10 points</u> pour le réalisme, l'originalité, la faisabilité, etc. du projet.	___/10
	Total	___/10
RÉSULTATS	GRAND TOTAL	___/55